



Compte rendu de la réunion du
Comité Territorial LPO Limousin du 4/10/2022
47ième Comité Territorial de la LPO Limousin

Membres du CT	Présent(e)			Absent(e)
	Secrétaire de séance	À Aix	En visio	Excusé(e)
Gilles CHESTERMAN		X		
Didier DUPONT		X		
Bernard FAURIE			X	
Sylvie HEINTZ				X
Philippe HUBERT		X		
Guy LABIDOIRE	X (1)	X		
Patrick LABIDOIRE		X		
Marion LASSAIGNE				X
Stéphane LEROUGE		X		
Xavier MILLON		X		
Gérard NONIQUE-DESVERGNES		X		
Jean-Paul OLLIER	X (2)	X		
Didier RENSON		X		
Amandine SANCHEZ			X	
Pierre VERNEUIL		X		
Salarié(e)(s)				
Jérôme Roger		X		
Laura Taysse		X		
Adhérent(e)(s)				
Intervenant(e)(s) extérieur(s) au CT				
Cédric Marteau (LPO Rochefort)		X		

► ► Validation du CR du 6/09/2022 → Le CR du CT du 6/09/2022 est validé.

A. Communication sur les programmes de protection (portés par les bénévoles et les salariés de la Délégation)

1. Point d'information sur les projets LIFE à la LPO, et perspectives par Cédric Marteau – directeur du pôle protection de la nature LPO

Cédric Marteau commence par se présenter : il est ornithologue, bagueur (avec un programme sur les effets des biocides) et membre du Conseil National de Protection de la Nature.

Le Pôle « Protection de la nature » qu'il anime est l'un des 4 qui structure la LPO. Il comprend les services « connaissance », « études », « développement durable », « international & OM », « espaces protégés », « programmes nationaux de conservation ». Ce pôle s'appuie sur 150 personnes salariées.

La présence de Cédric répond à une invitation du CT à la suite de premières réflexions sur la mise en place d'un projet de programme « Life » pour arriver à structurer des projets de protection de la population de Pies-grièches grises de la montagne Limousine.

Quelques grands points ressortent de sa présentation :

- LIFE, est un acronyme (l'Instrument Financier pour l'Environnement).
- C'est un « véhicule financier » pour la mise en place de projets destinés à la protection de la nature et de l'environnement.
- L'entrée d'un projet « Life » peut être une espèce, un milieu naturel ou un thème fédérateur (pollinisateurs, espaces agricoles ...).
- Il fait l'objet d'un règlement de la Communauté Européenne dont tous les membres peuvent postuler.
- Il est doté d'un fond de 5 milliards d'euros pour la période 2021/2027.
- Le taux de financement de chaque projet ne peut excéder 60 à 75% du coût total. Les taux les plus élevés étant réservés à ceux consacrés aux espèces les plus menacées.
- Les budgets totaux des « Life » oscillent entre 800 000 et 8 millions d'euros.
- Les paiements se font en 3 fois (1/3 en début de programme, 1/3 en cours au vu de dépenses validées et justifiées, 1/3 en fin après clôture du programme et solde de toutes les autres participations financières.
- **Il faut donc être capable d'absorber de gros décalages de trésorerie.**
- **La valorisation de bénévolat est admise dans la limite de 7 à 8% du montant total.**
- Le programme comporte 4 phases principales :
 - Préparation,
 - Réalisation des actions concrètes,
 - Mise en place de suivis,
 - Valorisation/popularisation.
- La prise en compte de la **Responsabilité Sociétale** (ou **Sociale**) des Entreprises est une exigence pour les postulants.
- Les co-financements sont obligatoires (en provenance des Ministères, des collectivités locales et/ou régionales, des Etablissements publics ...).
- Le projet doit être présenté complet (il n'y a plus de notes d'intention).
- Il peut y avoir des « bénéficiaires associés » qui doivent apporter au moins autant qu'ils recevront.
- **Mais l'Europe ne veut connaître qu'une tête. Dans notre réseau LPO, seule la LPO France peut donc postuler.**
- C'est donc cette structure coordinatrice qui porte le projet et assure les liens avec l'Europe.
- **Un LIFE ne peut donc être porté que par un groupe de « vrais amis » entre lesquels la confiance s'est construite lors de « gros » projets menés en commun. Sinon, il y a trop de risques...**

- Depuis l'origine, la LPO a été impliquée dans 31 projets « Life », 17 en tant que cheffe de file et 14 en tant qu'associée.

A la suite de cette présentation, Cédric essaie de voir avec le CT quel serait les moyens et éventuellement l'outil administratif et financier les plus efficaces pour monter un projet sur la sauvegarde de la Pie-grièche grise.

Dans un premier temps, il faut que nous nous impliquions dans le nouveau Plan National d'Actions sur les 4 espèces de Pies-grièches qui vient de débiter après la fin du premier PNA dont Laura Taysse avait synthétisé les résultats qu'elle avait présentés au CNPN. Lequel avait validé ce travail et tracé des pistes pour l'avenir.

Pour la PGG (dont il ne reste que 20 couples en 2022 selon Didier et Gérard), Cédric pense **qu'il faut entamer un travail de fond avec toutes les autres parties prenantes** afin de nous mettre parfaitement au clair sur les actions déjà entreprises en sa faveur et les structures et agriculteurs qui les portent. C'est la condition pour bien définir ce qui pourrait être encore entrepris et ce qui ne l'a pas été puis pour se répartir les rôles.

Cédric insiste sur le fait que pour que cela marche, il faut que chaque structure soit respectée dans ses prérogatives, « si le CEN fait le boulot d'acquisition, on n'a pas à se positionner contre lui ; le temps est à l'alliance ! ».

Ensuite, il faudrait mettre à profit l'expérience acquise dans le cadre du programme monté en Nouvelle Aquitaine.

Enfin, dans la perspective d'un éventuel « Life » il faudrait, à la suite de ce second PNA, que nous arrivions à prouver que l'Etat n'a pas fait tout ce qui était possible pour protéger la PGG....

Pour Cédric, cependant, le « Life » n'est pas l'outil le mieux adapté à la problématique qui nous anime ; compte-tenu des réalités locales, une entrée « milieux » avec focalisation sur quelques espèces lui semble plus pertinente pour arriver à faire travailler tout le monde ensemble.

Didier D. résume sa perception de l'intervention de Cédric :

- Un hypothétique LIFE ne pourrait intervenir qu'après la réalisation du PNA 2
- L'appui sur un programme FEDER semble possible, surtout à l'échelle Massif Central
- Il faut que nous amplifiions notre travail de recherche pour formaliser des propositions concrètes.

Jean-Paul a, lui, retenu l'importance de la construction d'objectifs vraiment opérationnels découlant d'un bilan détaillé à faire avec le PNR, le CEN, l'ONF et les autres structures engagées.

Cédric nous quitte à 20h45 après nous avoir une nouvelle fois incités à nous impliquer dans le PNA !



Une vue du CT du 4/10/2022 : de gauche à droite : Jérôme Roger, Xavier Millon, Laura Taysse et Cédric Marteau, tous très sérieux, et Amandine Sanchez en distanciel.

B. Communication sur les programmes de protection (portés par les bénévoles et les salariés de la Délégation)

1. Synthèse du programme "Des pies grièches dans nos campagnes"

Laura Taysse livre le bilan des actions entreprises :

- Evaluation des effectifs de la Pie-grièche grise : en Limousin les 7 participants (6 bénévoles + Laura) ont prospecté 9 carrés choisis en fonction des secteurs encore occupés en 2010. La méthode choisie doit permettre des analyses statistiques fiables (qui sont encore en cours à l'université de Montpellier) et une estimation de la population à l'échelle du Massif Central qui est le dernier bastion de l'espèce dans notre pays.
- Suivis hivernaux : Deux sessions ont eu lieu, celle de janvier a rassemblé 16 participants (qui ont vu 5 oiseaux), la seconde avec 11 participants et 0 oiseau...
- Etude du régime alimentaire : un contact est établi avec un agent de l'Office Français de la Biodiversité qui travaille sur l'analyse des restes et déjections et y recherche divers produits biocides. Là aussi, nous attendons les résultats...
- Restauration des habitats : Avec le PNR, des contacts ont été établis pour la restauration de haies naturelles chez 2 éleveurs.
- Sensibilisation et conventionnements : Difficile à mettre en place sur le Plateau constate Laura... Cependant une charte de bonnes pratiques a été proposée à quelques paysans, ...plutôt des convaincus d'avance...

Des animations destinées au grand public ont été mises en place en lien avec le CEN.

Une journée sur les traitements anti parasitaires des troupeaux est mise en place avec le CEN et la Chambre d'agriculture 19 et a lieu le 21/10.

Dans cette perspective Laura évoque le projet **EleVE** (Éleveur Vétérinaire Environnement) co-porté par la LPO Auvergne et qui, comme son nom l'indique, vise à bien évaluer les conséquences sanitaires, environnementales et financières de l'utilisation des produits anti-parasitaires et particulièrement des avermectines. Les vétérinaires participants à ce programme ont été financés pendant un temps trop court pour que l'opération soit efficace. Peut-être la raison pour laquelle ceux de Nouvelle Aquitaine n'ont pas voulu y participer... En Limousin, nous avons accueilli Antoine Durif, en stage d'école vétérinaire sur le problème des polluants d'origine médicamenteuse et de leurs conséquences sur les espèces et les milieux, en particulier aquatiques. Son travail d'enquête auprès d'une vingtaine d'éleveurs montre qu'il reste encore beaucoup de traitements très rémanents et à spectre large. Sur ce sujet, Gilles Chesterman évoque les travaux menés par le CIIRPO (Centre interrégional d'information et de recherche en production ovine) sur la ferme du Mourier à Saint-Priest Ligoure et en particulier sur les « prairies médicaments ». Gilles constate aussi que la diffusion des connaissances se fait mal...

Pour terminer sa présentation, Laura constate une certaine difficulté à travailler avec le PNR. Avec le CEN, quelques échanges ont lieu pour la bonne prise en compte des Pies-grièches dans les plans de gestion. Quand aux contacts tentés avec les établissements d'enseignement agricole (avec proposition d'animations gratuites) ils sont restés sans réponse...

Il reste donc beaucoup à faire pour vraiment progresser !

C. Points devant faire l'objet d'une prise de décision

1. S'engage-t-on dans le « Collectif d'Associations sauvegarde de l'eau bien commun » (proposition de Saint-Junien Environnement) ?

Un échange à lieu sur la pertinence de rejoindre ce collectif. La LPO Limousin ne souhaite pas intégrer directement ce collectif, c'est à travers notre adhésion à Limousin Nature Environnement qui travaille sur cette thématique que nous nous engagerons dans ce domaine.

Décision du CT : Un courrier leur sera adressé dans ce sens

2. Qui veut participer à l'organisation du recrutement d'un "chargé de vie associative", pour une embauche au 1er janvier 2023 ?

Amandine SANCHEZ, Jean-Paul OLLIER et Pierre VERNEUIL se proposent de participer au côté de Jérôme à l'élaboration de la fiche de poste de cet emploi et à la commission de recrutement.

Est également évoquée l'embauche de deux services civiques, un basé à Aix-sur-Vienne l'autre à Argentat.

Décision du CT : La commission de recrutement est constituée.

3. Met-on à disposition de l'Association « Haut Les Cimes » un lot pour leur loto ?

Comme par le passé la LPO Limousin ne souhaite pas s'engager dans ce type de démarche.

Décision du CT : Le CT de la LPO Limousin décide de ne pas répondre positivement à cette demande.

4. Comment nous positionnons-nous par rapport à la proposition de la députée du CD 23 ?

Nous avons été contactés lors d'une tenue de stand en Creuse par le député local pour lui transmettre nos besoins afin de les porter dans les débats de l'Assemblée Nationale. La LPO Limousin est ouverte au dialogue avec les élus pour leurs exprimer ses besoins dans le cadre de la préservation de la biodiversité en Limousin.

Décision du CT : Le CT de la LPO Limousin décide de ne pas prendre de décision concrète.

D. Points d'information et suivi des projets

1. Chronique ornithologique des gravières d'Argentat par D. Testaert.

Avis favorable pour mettre sur le site la chronique ornithologique prise en charge par Dominique Testaert.

L'augmentation des dérangements engendrés par des photographes est évoquée, un signalement sera fait auprès du CD19 pour envisager la pose de panneaux informant les usagers du site du respect de la quiétude de la faune sauvage.

2. Réunion de travail ABD / Délégués NA / A. Rousset sur la RNR de Saint-Cyr (86), le 7 novembre.

Lors de l'entrevue le Limousin tentera de transmettre les problématiques de préservation de la biodiversité sur le plateau des Millevaches.

3. Relation LPO NA – CEN NA.

Les relations avec le CEN NA se tendent une nouvelle fois pour des problèmes récurant de mise à disposition de données.

4. Présentation du document interassociatif du PNL concernant le projet Réserve de biodiversité à la Pouge.

Le document commun « Proposition interassociative de création d'une Réserve de biodiversité à l'étang de la Pouge » est achevé. La SLEM, la SLO, le GMHL et la LPO Limousin ont produit une déclaration commune et ont chacune rédigé des fiches espèces ou des fiches synthèse mettant en valeur la forte potentialité écologique de l'étang et la nécessité d'accroître la protection de sa biodiversité. Cette proposition sera portée au Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

5. CR de la réunion avec le SABV (28/09/22) à propos du projet Réserve de biodiversité à la Pouge.

Cette réunion avec le SABV a permis aux Associations de protection de la Nature du Pôle d'Aixe-sur-Vienne (représentées par C. Desmier pour le GMHL, et par D. Dupont, J. Roger, P. Labidoire et X. Millon pour la LPO Limousin) de présenter leur proposition commune de création d'une Réserve départementale de biodiversité et de rédaction d'un Plan de gestion multi-taxons qui viendrait en complément du DOCOB. La réunion a permis des échanges très constructifs.

6. Opération Tournesol.

L'opération Tournesol bio 2022 s'annonce bien : 2.5 tonnes pour la Corrèze et 6 tonnes pour la Haute-Vienne et la Creuse qui seront fournies par des producteurs locaux.

7. CR du nettoyage du radeau à la carrière des Séguines (21/09/22).

Dans le cadre des journées environnement de l'entreprise, Carrière de Condat a organisé le nettoyage du radeau situé dans le Bassin Nord. Arbustes, joncs et autres plantes ont été arrachés manuellement et le radeau a retrouvé son aspect initial d'il y a deux ans. Les abris en bois du radeau ont abrité la reproduction de la Bergeronnette grise qui a effectué 2 pontes cette année (2 nids récoltés). La construction d'une falaise artificielle pour les Hirondelles de rivage est planifiée pour l'hiver prochain ainsi que le nettoyage des falaises du Bassin Nord. L'engagement pour la préservation de la biodiversité est toujours à l'ordre du jour aux Séguines.

8. Point NFC Creuse. Relance pour publication d'un rapport.

Une relance sera faite auprès de Quentin Giraud pour remettre un bilan de l'action NFC engagée sur des financements du CD 23.

E. Questions diverses

1. Points sur les actions en Corrèze.

- Gérard NONIQUE-DESVERGNES était présent aux rencontres Circaète. L'ensemble de Groupe Circaète a proposé que les prochaines rencontres aient lieu en Limousin. Gérard a accepté.
- Sous l'impulsion de Charlotte des actions de communication sont mises en place.
- Après plusieurs décennies de bons et loyaux services à la boutique LPO Corrèze, Colette et Alain AUBRY cèdent la place à Claire DUPRE.
- Mathieu et Anthony sont sollicités pour intervenir lors des Parlons Nature de Corrèze.
- Pose d'un nichoir d'Effraie dans le clocher de l'église de Colonges la Rouge.

2. Intervention au lycée de Meymac.

Amandine SANCHEZ interviendra au lycée de Meymac à leur demande.

Fin du CT à : 23h25

Prochain CT : le 15/11/2022

Validé par le CT du 15/11/2022